

Annexe 6.1
Présentation du projet**Année scolaire : 2014-2015 - 2015-2016** (rayer la mention inutile)

* Il est demandé aux écoles et aux établissements scolaires de remplir et de transmettre cette annexe au correspondant académique chargé du dispositif, membre du comité de pilotage régional.

* Cette fiche doit également être transmise par le comité de pilotage régional (correspondant académique chargé du dispositif et préfet de région) :

- au mois de novembre 2014 au plus tard pour l'année scolaire 2014-2015 ;
- au 15 juin 2015 pour l'année scolaire 2015-2016 ;

au comité de pilotage national :

- Dgesco : sarra.hedhli@education.gouv.fr
- DAAEN : eliane.fernandez@interieur.gouv.fr

Département :

Académie de :

Nom et coordonnées de(s) l'école(s) ou de(s) l'établissement(s) scolaire(s) expérimentateur(s) :

.....

N°UAI	Nom et coordonnées	Adresse	Téléphone	Courriel

Description du projet pédagogique

- Les trois objectifs relatifs à

- la langue,
- la connaissance des valeurs de la République,
- la parentalité,



sont-ils présents dans l'action pédagogique ?

.....

.....

.....

- Une évaluation des compétences linguistiques des parents est-elle prévue en début et en fin d'année ?

.....
.....
.....
.....

- L'enseignant/formateur construit-il lui-même la grille d'évaluation ou est-ce un document commun à plusieurs établissements expérimentateurs ?

.....
.....
.....
.....

Éléments relatifs au travail en réseau

- Est-il prévu d'articuler le présent dispositif avec d'autres dispositifs à destination des familles et des personnes étrangères ou immigrées, existant en dehors de l'école ou de l'établissement ?

.....
.....
.....
.....

- Dans le cas où l'école ou l'établissement propose déjà une action d'accompagnement des parents, est-il prévu de l'articuler avec le dispositif ?

.....
.....
.....
.....

- Quelle dynamique de réseau peut-être envisagée avec les autres écoles ou établissements scolaires qui mettent en œuvre le dispositif dans la ville, le département ou la région ?

.....
.....
.....
.....

Avis du comité de pilotage régional